

Demande de subvention : fonctionnement

Il s'agit : du renouvellement d'une demande

Présentation de votre association

Identification de votre association

Nom et sigle de votre l'association

Savoirs Emancipation Vie Etudiante

Adresse de son siège social

Bâtiment Espace Vie Etudiante

Code postal

38400

Commune

Saint Martin d'Hères

Téléphone

04 56 52 85 15

Mail

contact@asso-seve.org

Site internet (si existant)

www.eve-grenoble.fr

Code SIRET

7 5 2 3 2 7 7 5 9 0 0 0 2 9

Code APE ou NAF (joindre copie du courrier de l'INSEE en fin de formulaire)

9 4 9 9

L'adresse de correspondance de l'association est-elle la même que celle renseignée ci-dessus ? oui

Adresse de correspondance

Commune

Code postal

Identification du responsable de l'association et de la personne chargée du dossier

Le représentant légal (le président, ou autre personne désignée par les statuts)

Nom

MAL

Prénom

JUSTINE

Qualité

PRESIDENTE

Téléphone

0672762275

Mail

justine.mal@asso-seve.org

La personne chargée du dossier au sein de l'association est-elle la même ? non

Nom de la personne chargée du dossier

HADADE

Prénom de la personne chargée du dossier

ALEXANDRE

Qualité de la personne chargée du dossier

DIRECTEUR

Téléphone de la personne chargée du dossier

0687035188

Mail de la personne chargée du dossier

alexandre.hadade@asso-seve.org

Renseignements d'ordre administratif et juridique

Date de déclaration en préfecture (jj/mm/aaaa - joindre copie du récépissé de déclaration en préfecture en fin de formulaire)

15/04/2012

Numéro d'immatriculation préfecture

W381012835

Date de publication au Journal officiel (jj/mm/aaaa - joindre copie en fin de formulaire)

Présentation de votre association

Objet ou but de votre association (joindre un exemplaire des derniers statuts, datés et signés en fin de formulaire)

Historique : L'association Savoirs Émancipation Vie Étudiante (SEVE) a vu le jour au printemps 2012 afin de promouvoir un nouveau projet de gestion pour l'Espace Vie Étudiant (EVE). Créée à l'initiative d'étudiantes engagées dans la vie institutionnelle et associative du campus, elle a été soutenue dans sa démarche par différentes organisations locales et nationales (syndicats, étudiants, associations étudiantes, associations à vocation universitaire, culturelle ou sociale) avec lesquelles elle chemine désormais. Après avoir été retenue en juillet à l'issue de la procédure d'appel d'offres du PRES Université de Grenoble, l'association SEVE assure sa Délégation de Service Public depuis le 1er septembre 2012. Ayant remportée l'appel d'offre de la COMUE (émis à la fin de l'année universitaire 2015-2016) Savoirs Emancipation Vie Etudiante assurera de nouveau sa Délégation de Service Public pour les 4 années à venir.

Votre association dispose-t-elle d'un agrément administratif ? non

**Type d'agrément
Attribué par**

En date du (jj/mm/aaaa)

Date de la dernière assemblée générale (jj/mm/aaaa - joindre un compte-rendu ou PV en fin de formulaire)

17/03/2017

Adhérents et/ou bénéficiaires

Nombre d'adhérents	Adhérents Si votre association a plusieurs disciplines vous pouvez donner le détail de nombre d'adhérents par discipline			Bénéficiaires Si les bénéficiaires sont différents des adhérents (ex : associations de solidarité...). Précisez : PUBLIC ETUDIANT DU CAMPUS ET RIVERAIN DE SAINT MARTIN D HERES		
	Hommes	Femmes	Dont : de Saint-Martin- d'Hères	Hommes	Femmes	Dont : de Saint-Martin- d'Hères
de - de 12 ans	0	0	0	0	0	0
de 12 ans à 18 ans	0	0	0	0	0	0
adultes	4	8	0	10 000	10 000	5 000

Salariés

Nombre de salariés permanents

4

Nombre de salariés autres

12

Nombre équivalent temps plein

4

Nombre équivalent temps plein

4,9

Liste des membres du bureau (3 obligatoires)

Sélectionner le nombre de membres du bureau : [menu-659]

Membre n°1

Nom

[nom-membre-1]

Prénom

[prenom-membre-1]

Fonction

[fonction-membre-1]

Adresse

[adresse-membre-1]

Tél.

[tel-membre-1]

Mail

[tel-membre-1]

Membre n°2

Nom

[nom-membre-2]

Prénom

[prenom-membre-2]

Fonction

[fonction-membre-2]

Adresse

[adresse-membre-2]

Tél.

[tel-membre-2]

Mail

[tel-membre-2]

Membre n°3

Nom

[nom-membre-3]

Prénom

[prenom-membre-3]

Fonction

[fonction-membre-3]

Adresse

[adresse-membre-3]

Tél.

[tel-membre-3]

Mail

[tel-membre-3]

Membre n°4

Nom

[nom-membre-4]

Prénom

[prenom-membre-4]

Fonction

[fonction-membre-4]

Adresse

[adresse-membre-4]

Tél.

[tel-membre-4]

Mail

[tel-membre-4]

Membre n°5

Nom

[nom-membre-5]

Prénom

[prenom-membre-5]

Fonction

[fonction-membre-5]

Adresse

[adresse-membre-5]

Tél.

[tel-membre-5]

Mail

[tel-membre-5]

Bilan des actions de l'année

Veillez développer le bilan des actions de l'année. (5000 caractères maximum)

Dans le cadre de la gestion et l'animation de EVE, l'association SEVE articule ses actions autour de trois grandes missions que sont l'accueil et l'intégration des étudiants, le développement des initiatives étudiantes et la promotion culturelle et citoyenne.

Axe1 : Favoriser l'accueil et l'intégration des étudiants

L'outil principal d'accueil et d'intégration des étudiants est le café de EVE qui constitue un lieu de vie incontournable du campus.

Depuis le début de la nouvelle délégation de service public, le café est inscrit plus profondément dans l'ESS et le circuit court. L'association travaille avec des brasseurs de bières locaux, de Savoie et de Grenoble et facilité l'organisation de nombreux projets dédié à la promotion et la rencontre avec des agriculteurs locaux.

L'intégration se fait également lors de temps fort comme « Campus en Fête » qui touche environ à chaque édition 4000 étudiants (dont 2000 lors du concert de fermeture ou d'ouverture). Des événements de prévention ont aussi été organisés en partenariat avec la ville de St Martin d'Hères (audition et semaine d'information sur les maladies mentale), le centre de santé (audition, SIDA, bien être) et la LMDE (prévention).

Axe 2 : Favoriser et accompagner les initiatives étudiantes

L'outil principal de ce second axe est notre pépinière d'initiatives. Elle permet l'accueil et l'information des étudiants et des associations, l'accès à des services (domiciliation, impressions, photocopies) dont un soutien logistique (prêt de salle, prêt de matériel et accompagnement dans leur utilisation), des accompagnements globaux et des accompagnements spécifiques, la mutualisation des outils et des expériences, la valorisation des initiatives étudiantes, la formation des bénévoles et la valorisation de leur engagement, la mise en réseau des porteurs de projet. Plusieurs actions ont été mises en œuvre pour améliorer l'action de la pépinière : les horaires d'ouverture se sont étendus pour mieux accueillir les étudiants associatifs, le parc de matériel son et lumière a été enrichi. Afin d'améliorer notre accompagnement auprès des porteurs de projets, nous avons mis en place un cycle de formations co-construit avec ANIMAFAC, le pôle OZER.

Axe3 : Programmation culturelle et citoyenne

La programmation « ponctuelle » proposée par les étudiants et associations est étudiée par le Comité de programmation. Réunissant plusieurs acteurs-clé du site (associations hébergées, structures universitaires du campus dédiées à la culture et à la vie étudiante), le comité de programmation se réunit toutes les deux semaines pour étudier les demandes des porteurs de projets.

En 2016-2017, plus de 400 événements publics ont eu lieu à des prix attractifs (pour la plupart gratuits et inférieurs à 10 euros pour les étudiants).

Dernier compte de résultat de l'association

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
60 - Achats		70 - Rémunération des services	224 614
Achats d'études et de prestations de services	92 816	Marchandises	212 881
Fournitures non stockables (eau, énergie)	21 285	Prestations de services	
Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 984	Autres	
Fournitures administratives	1 488	74 - Subventions d'exploitation (précisez)	189 770
Autres fournitures	17 073	Autres associations	
61 - Services extérieurs	26 005		
Assurances	5 139	Commune(s)	
Formation des bénévoles		dont Saint-Martin-d'Hères	1 425
Travaux d'entretien	20 866		
62 - Autres services extérieurs	32 450		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	21 004	Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité, publications	2 916		
Déplacements, missions et réceptions	5 326		
Frais postaux et de télécommunication	1 049		
Services bancaires	2 155		
63 - Impôts et taxes	5 392		
Taxes sur les salaires			
64 - Frais de personnel	241 787		
Rémunérations du personnel	186 252		
Charges sociales	55 535	75 - Autres produits de gestion courante	7 413
Autres charges de personnel		Cotisations	380
65 - Autres charges de gestion courante	15 131	Autres (collecte, ...)	7 033
Frais d'activité	2 347	76 - Produits financiers	
Manifestations, colloques	12 784	77 - Produits exceptionnels	
66 - Charges financières		Subvention d'équilibre	
67 - Charges exceptionnelles		Autres produits exceptionnels	
68 - Dotations, amortissements, provisions	1 632	78 - Reprise sur amortissements et provisions	31 495
		79 - transfert de charges	
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite des biens et prestations		Prestations en nature	
Personnels bénévoles		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES	459 043	TOTAL DES PRODUITS	453 292

Aides financières indirectes perçues

Avantages en nature

Dans cette section, indiquez les mises à disposition d'aides (équipements, prêts, manutention ...) dont vous bénéficiez actuellement.

Mise à disposition de locaux

Désignation (nom et adresse)	Organisme qui fait cette mise à disposition si autre que la Ville de Saint-Martin-d'Hères
-------------------------------------	--

Mise à disposition de fluides

Désignation (eau, gaz, électricité)	Organisme qui fait cette mise à disposition si autre que la Ville de Saint-Martin-d'Hères
--	--

Mise à disposition de personnel

Désignation (nom et adresse)	Organisme qui fait cette mise à disposition si autre que la Ville de Saint-Martin-d'Hères
-------------------------------------	--

Mise à disposition de véhicule ou matériel

Désignation (caractéristique, ex : manutention demandée)	Organisme qui fait cette mise à disposition si autre que la Ville de Saint-Martin-d'Hères
---	--

Budget prévisionnel de votre association

Seules les rubriques vous concernant sont à remplir. Ne pas indiquer les centimes d'euros. **Le budget prévisionnel doit être à l'équilibre**

Exercice : (celui pour lequel la subvention est sollicitée) 2018

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
60 - Achats		70 - Ventes de produits finis, prestations de services	270 742
Achats d'études et de prestations de services	92 658	Marchandises	241 830
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations de services	13 500
Fournitures non stockables (eau, énergie)	23 479	Produits des activités annexes	15 412
Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 655	74 - Subventions d'exploitation (précisez)	220 900
Fournitures administratives	3 765		
Autres fournitures	9 283		
61 - Services extérieurs	36 342	Commune(s)	
62 - Autres services extérieurs	55 464	dont Saint-Martin-d'Hères (somme demandée)	2500
Rémunérations intermédiaires et honoraires	16 158		
Publicité, publications	5 100		
Déplacements, missions et réceptions	4 900	Organismes sociaux (à détailler)	
Frais postaux et de télécommunication	990		
Services bancaires	2 496		
Divers	25 820		
63 - Impôts et taxes	6 070		
Impôts et taxes sur rémunérations		75 - Autres produits de gestion courante	300
Autres impôts et taxes	6 070	Cotisations	300
64 - Frais de personnel	262 226	Autres	
Rémunérations du personnel	198 497	76 - Produits financiers	
Charges sociales	59 549	77 - Produits exceptionnels	
Autres charges de personnel	4 180	Sur opérations de gestion	
65 - Autres charges de gestion courante		Sur exercices antérieurs	
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
68 - Dotation aux amortissements		TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS	491 942
provisions et engagements		87 - Contributions volontaires en nature	
		Bénévolat	
		Prestations en nature	

TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES		Dons en nature	
86 - Emploi des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite des biens et prestations			
Personnels bénévoles			
TOTAL DES CHARGES	491 942	TOTAL DES PRODUITS	491 942

Attestation sur l'honneur

Au regard du budget prévisionnel, l'association sollicite une subvention de fonctionnement de (montant, en euros) :

2 500

Le renseignement de cette fiche est obligatoire pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je certifie que l'association est régulièrement déclarée; Je déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant; Je déclare avoir pris connaissance du texte de la Convention d'engagements réciproques Ville/associations, convention à laquelle l'association déclare adhérer, prenant ainsi, avec la Ville de Saint-Martin-d'Hères des engagements réciproques, réaffirmant symboliquement les valeurs auxquelles elles sont profondément attachées et exprimant la volonté de renforcer leur partenariat; Je certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires; Je précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée sur le RIB joint au dossier.

ATTENTION

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.